

# Tarif Social

## Demande de carte de transport à caractère social

### Etat civil du demandeur

Nom : ..... Date de naissance : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél. : .....

Situation familiale :  Célibataire  Vie Maritale  Marié  Divorcé  Veuf

Nombre d'enfants à charge : .....

### Situation financière du demandeur

Catégorie de ressources	Demandeur	Conjoint
Salaires	—	—
ASSEDIC	—	—
RSA	—	—
AAH	—	—
Autres (pensions, allocations familiales, ...)	—	—

Fait à ..... le .....

(signature du demandeur)

**Pièces à joindre :** votre photo d'identité, une copie de votre carte d'identité (recto verso) si vous êtes célibataire ou de votre livret de famille si vous êtes marié et/ou si vous avez des enfants à charge, les justificatifs de vos ressources des trois derniers mois et votre dernier avis d'imposition.

**Important :** Toute demande incomplète entraînera un retard dans le traitement de votre dossier.

### Partie réservée au C.C.A.S. (uniquement pour un dossier constitué en mairie)

Avis du C.C.A.S. : .....

Fait à ..... le .....

(signature et cachet)

**Ce document dûment complété et accompagné des pièces demandées est à adresser au  
Conseil Général des Côtes-d'Armor – D. I. D. - Service des Transports (tarif social)  
9, place du Général de Gaulle – C.S. 42371 – 22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1**

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à faciliter la gestion des réseaux de transport organisés et subventionnés par le Conseil Général des Côtes d'Armor. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, vous devez en faire la demande par voie postale à M. le Président du Conseil Général, 11 place du Général De Gaulle, CS 42371, 22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1, en joignant à votre courrier un justificatif d'identité. La réponse vous parviendra sous 30 jours, en recommandé avec accusé de réception.

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président du Conseil Général

Adresse postale : DID - Service des Transports - 9, place du Général de Gaulle –C.S. 42371 - 22023 Saint-Brieuc cedex 1  
Tél. 02.96.62.63.26 - Fax 02.96.62.80.71 - infos sur le site [www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)